

CONVOCATION

ORDRE DU JOUR STATUTAIRE DE LA 131^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Lundi 2 juin 2025 – 16h30 à l'EHL Hospitality Business School

1. Ouverture de l'assemblée générale - liste des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Intervention de la Présidente de la CCIFS
4. Approbation du procès-verbal de la 130^{ème} Assemblée Générale
5. Présentation du rapport d'activité 2024 de la CCIFS
6. Bilan des 4 commissions stratégiques de la CCIFS et présentation des nouvelles commissions
7. Présentation des comptes de l'exercice 2024 et du rapport du Trésorier
8. Présentation du rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024
9. Approbation des comptes de l'exercice 2024 et des rapports du Trésorier et de l'organe de révision
10. Décharge aux membres du conseil d'administration et du comité exécutif
11. Election de la Fiduciaire Wuarin & Chatton comme organe de révision
12. Election du conseil d'administration, mandat 2025 - 2027
13. Questions diverses

BULLETIN D'INSCRIPTION

(nous vous prions de retourner ce bulletin **avant le lundi 26 mai 2025** à Bérénice Locherer – blocherer@ccifs.ch)

Je soussigné* :

.....

..... membre de la CCI France Suisse

** Prénom, Nom, Qualité, Raison Sociale*

confirme ma présence à la 131^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de la CCIFS

☐ oui

☐ non*

** Remplir la délégation de pouvoir ci-dessous*

confirme ma présence à la soirée des Trophées qui suivra (*participation : sfr 300,-*)

☐ oui

☐ non

Date : **Signature :**

DELEGATION DE POUVOIR

Je (nous) soussigné(s)* :

..... membre(s) de la CCI FRANCE SUISSE

donne (donnons) pouvoir à Monsieur/Madame :

membre elle/lui-même de la CCIFS, de me (nous) représenter lors de la 131^{ème} AGO de la CCIFS, de prendre part aux délibérations et de voter toutes les mesures qu'il/elle jugerait conformes aux intérêts de la Chambre, déclarant par avance les ratifier (Cf. articles 10 et 14 des statuts de la CCIFS).

Si je (nous) ne désigne (désignons) pas nommément un(e) mandataire, j'accepte (nous acceptons) d'être représenté(s) par un membre du conseil d'administration qui, conformément à l'article 10 des statuts, votera en faveur de l'adoption des propositions soumises à l'Assemblée Générale par le conseil d'administration.

Date : **Signature :**